

Appel à propositions : Fonds de l'IOI pour l'adoption des réseaux

Invest in Open Infrastructure (IOI) a le plaisir d'annoncer l'appel à propositions pour le **Fonds de l'IOI pour l'adoption des réseaux**, une initiative de financement de 6 à 8 millions de dollars américains destinée à soutenir l'adoption partagée, la mise en œuvre et l'expansion de l'infrastructure de données ouvertes pour favoriser la recherche collaborative, avec un accent particulier sur l'Afrique, l'Amérique du Nord et l'Amérique latine.

Dernière mise à jour : 7 Mars 2024

Click the links below for / Haga clic en los enlaces a continuación para / Cliquez sur les liens ci-dessous pour / Clique nos links abaixo para:

- [English/ inglés /anglais/inglês](#)
- [Spanish / español / l'espagnol / espanhol](#)
- [Portuguese / portugués / le portugais / português](#)

1. Fonds de l'IOI pour l'adoption des réseaux : Bref aperçu	2
2. À propos d'Invest in Open Infrastructure (IOI)	2
3. À propos du fonds de l'IOI pour l'adoption des réseaux	3
3.1 Objectifs et priorités du fonds	3
3.2 Critères d'éligibilité	5
3.3 Financement disponible et durée du projet	6
3.4 Activités éligibles	7
3.5 Dates clés et échéances	8
3.6 Autres informations	8
4. Procédure de candidature	9
4.1. Étape 1 : Évaluation de l'état de préparation du réseau	9
4.2 Étape 2 : Pré-demande	10
4.3 Étape 3 : Candidature complète	11
4.4 Étape 4 : Diligence raisonnable	12
5. Critères et procédure d'évaluation	13
5.1. Critères d'évaluation pour les pré-candidatures	13
5.2. Critères d'évaluation des propositions complètes	14
5.3 Supervision et gestion de l'évaluation	14
6. Soutien et rapports postérieurs à l'attribution des subventions	15

6.1 Soutien à la collaboration et à la co-conception	15
6.2 Exigences en matière de rapports	16
6.3 Événements et apprentissage entre pairs	17
7. Coordonnées	17

1. Fonds de l'IOI pour l'adoption des réseaux : Bref aperçu

- **Priorité de financement** : adoption partagée, mise en œuvre et expansion de l'infrastructure de données ouvertes par des réseaux d'institutions de recherche pour répondre à des problèmes mondiaux urgents
- **Régions** : Amérique latine, Amérique du Nord et Afrique
- **Niveau de financement** : 1 À 1,5 M de dollars américains
- **Durée de l'attribution** : projets de 2 à 3 ans, débutant entre Octobre 2025 et Février 2026
- **Date limite pour les pré-candidatures** : 30 Avril 2025.

Le Fonds est actuellement soutenu par les Contributeurs Fondateurs suivants :



Kahle Austin Foundation



Karger Publishers Foundation

2. À propos d'Invest in Open Infrastructure (IOI)

Invest in Open Infrastructure (IOI) est une organisation à but non lucratif dont l'objectif est de favoriser l'investissement informé, stratégique et coordonné dans l'infrastructure ouverte et l'adoption de celle-ci afin de promouvoir un accès et une participation équitables à la recherche. Nous pensons que l'« infrastructure ouverte » — les outils et systèmes essentiels qui soutiennent la recherche — devrait être dirigée par la communauté et durable. L'IOI travaille avec des chercheurs, des bibliothécaires, des bailleurs de fonds, des technologues et des décideurs politiques pour y parvenir. En comprenant les défis, en harmonisant les financements, en créant une communauté et en plaidant pour des politiques ouvertes, nous visons à permettre aux réseaux de recherche du monde entier de prospérer. Cela est d'autant plus important que les réseaux de

recherche s'attaquent de plus en plus à des défis mondiaux tels que le climat, la santé publique et la sécurité alimentaire.

L'IOI [comprend que les réseaux de recherche dans différentes régions](#) font face à différents obstacles pour accéder et contribuer à la connaissance mondiale. Notre travail vise à relever ces défis en soutenant et en travaillant directement avec les réseaux et les communautés locales pour comprendre et centrer leurs besoins uniques, en soutenant le développement, la mise en œuvre et l'adaptation des solutions d'infrastructure qui sont adaptées à leurs contextes spécifiques. Le fonds de l'IOI pour l'adoption des réseaux est une initiative fondamentale dans le cadre de cet effort. Il fournit des ressources essentielles pour renforcer les infrastructures partagées et permettre aux chercheurs de s'attaquer plus efficacement aux problèmes mondiaux les plus urgents. Découvrez-en davantage sur Invest in Open Infrastructure et sur notre travail à l'adresse investinopen.org. Pour plus d'informations sur notre équipe et notre gouvernance, veuillez consulter investinopen.org/about.

3. À propos du fonds de l'IOI pour l'adoption des réseaux

3.1 Objectifs et priorités du fonds

Le Fonds de l'IOI pour l'adoption des réseaux vise à renforcer les réseaux de recherche en Afrique, en Amérique latine et en Amérique du Nord en soutenant l'adoption, la mise en œuvre et l'expansion des données ouvertes et de l'infrastructure de contenu. Le Fonds donne la priorité aux projets qui démontrent une compréhension claire des besoins locaux, favorisent l'engagement de la communauté, promeuvent l'accès et la participation universels, et contribuent à relever les défis mondiaux les plus importants.

Plus précisément, le Fonds cherche à atteindre les objectifs suivants :

1. **Accès accru aux données et aux contenus ouverts** : Faciliter un meilleur accès aux données et au contenu de la recherche pour les chercheurs et les institutions au sein des réseaux participants. Il s'agit notamment de soutenir les activités qui favorisent l'adoption, la mise en œuvre et l'extension des solutions d'infrastructure qui améliorent la création, la découverte, l'accessibilité et la réutilisation des résultats de la recherche. Le Fonds donnera la priorité aux projets qui démontrent un engagement envers les principes et les pratiques ouverts, tels que les licences ouvertes, les principes de données FAIR (trouvables, accessibles, interopérables, réutilisables) et la gouvernance transparente des données.
 - a. *Critères d'évaluation* : Les projets seront évalués en fonction de leur capacité à augmenter de manière mesurable le volume de données et de contenus de recherche partagés par les chercheurs et les institutions au

sein des réseaux participants, et de leur compréhension de la manière dont cette augmentation sera réalisée, en particulier lorsque des solutions similaires existent déjà. Les mesures peuvent inclure le volume de données et de contenu mis à disposition, le nombre d'utilisateurs accédant à l'infrastructure et l'utilisation de l'infrastructure de données de recherche.

2. Promotion de la recherche collaborative sur des questions mondiales

essentielles : Soutenir les réseaux de recherche qui contribuent à la réalisation [des objectifs de développement durable \(ODD\)](#) en s'attaquant à des problèmes mondiaux urgents, tels que le climat, l'agriculture, la santé et le développement durable. Le Fonds encourage les projets qui exploitent les données ouvertes et l'infrastructure de contenu pour faciliter la recherche collaborative et accélérer la découverte scientifique.

a. Critères d'évaluation : Les projets seront évalués en fonction de leur capacité à contribuer à l'augmentation des activités de recherche liées à des questions mondiales essentielles. Il peut s'agir d'une augmentation des activités et du partage du contenu de la recherche et des données utilisant l'infrastructure, ainsi que d'un retour d'information qualitatif de la part des chercheurs et des institutions concernant l'impact de l'infrastructure sur leur recherche.

3. Infrastructure durable et axée sur la communauté : Promouvoir l'adoption et l'utilisation de données ouvertes et de solutions d'infrastructure de contenu d'une manière qui soit durable, axée sur la communauté et adaptée aux besoins locaux. Le Fonds donne la priorité aux projets qui impliquent une participation active de la communauté dans la conception, la gouvernance et l'utilisation de l'infrastructure, et qui disposent d'un plan clair pour assurer la durabilité à long terme de l'infrastructure au-delà de la période de financement.

a. Critères d'évaluation : Les projets seront évalués en fonction de leur capacité à accroître la durabilité des fournisseurs et des services d'infrastructure ouverte. Cela peut inclure un feedback qualitatif de la part des fournisseurs et des services d'infrastructure ouverte, ainsi qu'une cartographie des changements dans l'utilisation et l'adoption parmi les réseaux et les régions représentés.

4. Des écosystèmes de recherche équitables et accessibles : Favoriser un environnement où chacun a une chance équitable de participer et de contribuer, indépendamment de ses antécédents et de sa situation géographique. Le Fonds soutient des projets qui suppriment les obstacles à l'accès et favorisent une large participation à la recherche. Plus précisément, nous encourageons les projets qui garantissent que les données ouvertes et l'infrastructure de contenu sont choisies

et utilisées de manière à répondre aux besoins de tous les groupes, en particulier aux besoins spécifiques des communautés historiquement mal desservies.

a. *Critères d'évaluation : Les projets seront évalués en fonction de leur capacité à stimuler les investissements en faveur d'un écosystème de recherche qui reflète mieux les différentes populations qu'il dessert. Cela peut inclure une collaboration et un échange de connaissances accrus entre les réseaux participants, ainsi que des opportunités potentielles identifiées pour des collaborations Nord-Sud et/ou Sud-Sud.*

5. Renforcer les réseaux en tant que fournisseurs d'infrastructures partagées :

Aider les réseaux à devenir de meilleurs fournisseurs de services d'infrastructure de valeur pour leurs membres et pour la communauté de recherche au sens large. En adoptant, en implémentant et en développant des solutions d'infrastructure ouverte éprouvées, les réseaux peuvent améliorer leur réputation, attirer de nouveaux membres, offrir des services plus attrayants et jouer un rôle de premier plan dans l'avancement de la science ouverte.

a. *Critères d'évaluation : Le projet démontre-t-il le potentiel du réseau à renforcer sa position en tant que fournisseur d'infrastructure partagée, et quelle serait l'augmentation potentielle de la capacité de maintenance et d'adoption de l'infrastructure en termes, par exemple, de nombre de personnes formées au sein des réseaux participants ?*

Lors de l'évaluation des propositions, l'IOI donnera la priorité aux projets qui :

- Se conformer aux critères d'éligibilité décrits ci-dessous dans la [Section 3.2](#).
- Démontrer une compréhension claire et profonde des besoins et des défis auxquels sont confrontées les communautés de recherche desservies, ou pouvant être desservies, par le réseau.
- Présenter un plan de projet bien défini et réalisable, avec des objectifs, des activités et un calendrier clairs, ainsi qu'un budget réaliste et bien justifié.
- Disposer d'une équipe solide possédant les compétences et l'expérience nécessaires pour mener à bien le projet.
- Démontrer un engagement en faveur des principes et des pratiques d'ouverture.
- Bénéficieront au maximum du soutien et des conseils stratégiques de l'IOI, ainsi que de l'apprentissage entre pairs des autres réseaux et partenaires participants.
- Avoir le potentiel de générer un impact significatif sur l'adoption partagée d'une infrastructure ouverte et sur l'avancement de la science ouverte.

Veillez consulter la [Section 5](#) pour plus de détails concernant nos Critères et procédure d'évaluation.

3.2 Critères d'éligibilité

Vous trouverez plus de détails sur l'éligibilité ci-dessous — veuillez également utiliser notre outil de préparation des réseaux pour savoir si vous êtes éligible.

Le candidat (principal)* doit être un **réseau de recherche national ou international** qui répond aux critères suivants :

- **L'appartenance au réseau** : Les membres du réseau doivent être des institutions et/ou des organismes de recherche (RPO), des réseaux d'institutions et/ou d'RPO (par exemple, un réseau régional de recherche et d'éducation dont les membres sont des réseaux nationaux de recherche et d'éducation, dont les membres sont des institutions), ou des agences de recherche nationales/régionales.
 - Les réseaux composés uniquement de membres individuels ne sont pas éligibles ;
 - Les réseaux ayant plusieurs types de membres, y compris des membres organisationnels, sont éligibles, mais seuls les membres organisationnels sont pris en compte lors de l'évaluation des critères de nombre et de géographie ci-dessous.
- **Nombre de membres*** : Les réseaux nationaux (dont les membres sont principalement basés dans un pays) doivent desservir au moins 10 institutions/RPO ; les réseaux internationaux doivent compter des membres dans au moins 5 pays différents.
- **Géographie des membres** : La majorité des membres* du réseau doit être basée en Afrique, en Amérique du Nord et/ou en Amérique latine.
- **Lieu d'enregistrement** : Les réseaux NE PEUVENT PAS être basés/enregistrés en Russie, en Chine, en Corée du Nord, en Iran, en Syrie ou à Cuba. Les gouvernements Américain et Européen ont mis en place des sanctions sur les relations financières avec les organisations et les personnes dans ces pays. En conséquence, nos banques et nos fournisseurs de services financiers ont totalement interdit tout paiement à destination de ces pays. Compte tenu de l'incertitude quant à l'impact des sanctions sur ce Fonds et de l'impossibilité de fournir des paiements, nous ne pouvons pas soutenir les attributions à des régions soumises à ces sanctions.
- **Relation fiscale avec les membres** : Le réseau doit avoir une relation fiscale avec ses membres, c'est-à-dire que les membres paient une cotisation pour maintenir leur adhésion, ou que le réseau distribue/cascade des fonds aux membres.
- **Capable d'accepter des fonds d'une organisation caritative basée aux États-Unis** : Le réseau doit être en mesure d'accepter des fonds d'une organisation 501(c)3 basée aux États-Unis et de gérer leur distribution à des partenaires et vendeurs tiers, selon les besoins.

- **Point de contact** : Le réseau doit fournir un point de contact qui s'engagera à rendre compte des progrès et de l'impact de l'attribution à l'équipe de l'IOI.
- **Langue** : Le personnel de base du réseau doit être en mesure de communiquer en anglais à un niveau de compétence professionnelle.
- Les employés, contractuels et clients actuels d'IOI ne sont pas autorisés à candidater.
- Les candidats doivent respecter les lois locales qui s'appliquent à leurs activités en fonction de leur lieu de résidence.

En outre, nous donnons la priorité aux réseaux qui ont :

- Une solide relation de service existante avec les membres, y compris un historique de fourniture de services partagés pour favoriser l'accès ouvert à la recherche et les infrastructures de recherche ouvertes.
- Une participation active des membres à la gouvernance du réseau et à la prise de décision.
- Un engagement avéré en faveur de la science ouverte et des infrastructures de recherche ouvertes, y compris des efforts visant à étendre l'adoption de solutions d'infrastructures de recherche ouvertes et/ou non extractives pour les membres du réseau.
- Le potentiel de catalyser des financements supplémentaires ou de fournir de nouveaux modèles d'adoption d'infrastructures ouvertes pour d'autres réseaux.

*Candidatures conjointes

Les candidatures conjointes de plusieurs organisations sont les bienvenues :

- Un demandeur principal désigné est requis pour chaque demande, responsable de la réception et de l'administration de tout fonds octroyé.
- Le demandeur principal doit répondre aux critères énoncés ci-dessus, à l'exception de :
 - Le critère du « nombre de membres » : Si la demande est présentée conjointement par plusieurs réseaux, le nombre cumulé de membres des réseaux présentant une demande conjointe doit satisfaire à ce critère.
 - Le critère de la « géographie des membres » : si la demande est présentée conjointement par plusieurs réseaux, la majorité des membres cumulés des réseaux présentant une demande conjointe doit satisfaire à ce critère.
- Le demandeur principal doit avoir une relation formalisée avec ses codemandeurs (par exemple, un contrat, un accord de niveau de service ou un protocole d'accord). Nous demanderons cette documentation au cours du processus de diligence raisonnable.

3.3 Financement disponible et durée du projet

Le Fonds de l'IOI pour l'adoption des réseaux envisage de fournir **1 à 1,5 million de dollars américains par réseau financé** sur une période de **2 à 3 ans**, avec des projets démarrant entre Octobre 2025 et Février 2026, sous réserve de l'alignement avec les budgets proposés et les feuilles de route du projet.

Le montant spécifique accordé à chaque projet dépendra de la portée et de la complexité des activités proposées, du besoin démontré et de l'impact potentiel du projet. Les candidats doivent proposer des calendriers de projet réalistes et réalisables, compte tenu de l'ampleur des activités proposées et des ressources disponibles. Si le projet est sélectionné, l'IOI travaillera avec les réseaux sélectionnés au cours d'une période de lancement du projet afin de finaliser le calendrier, de fixer des étapes clés et de programmer des contrôles réguliers des progrès réalisés.

3.3.1 Un soutien qui va au-delà du financement

Au-delà des ressources financières, l'IOI s'engage à fournir un soutien stratégique en nature aux réseaux financés pendant toute la durée du projet. L'IOI apporte son expertise en matière de développement de feuilles de route pour les projets à long terme, de modélisation de la gouvernance, d'engagement communautaire, de mesures et d'évaluation de l'impact, ainsi que de gestion des défis communs pour la durabilité à long terme de l'infrastructure. Nous avons également l'intention de faciliter les opportunités d'apprentissage entre pairs et la poursuite de la collaboration entre les réseaux financés.

Nous évaluerons les propositions de projet en fonction de la manière dont elles bénéficieront du soutien et de l'expertise de l'IOI. Veuillez consulter la [section 5](#) pour savoir comment nous évaluons les projets et la [section 6](#) pour en savoir plus sur le soutien stratégique que nous apporterons.

3.4 Activités éligibles

Le Fonds soutient un large éventail d'activités qui contribuent à l'adoption, à la mise en œuvre et à l'extension des données ouvertes et de l'infrastructure de contenu.

3.4.1 Qu'est-ce qu'une « infrastructure de données et de contenus ouverts » ?

Aux fins du présent Fonds, l'expression « infrastructure de données et de contenu ouverte » désigne les outils, systèmes et services partagés qui rendent les données de recherche et le contenu savant plus accessibles, réutilisables et efficaces. Cette infrastructure est « ouverte » parce qu'elle adhère aux principes de transparence, de gouvernance communautaire et de licence ouverte, garantissant que les connaissances sont librement accessibles et peuvent être exploitées par d'autres.

Les exemples d'infrastructures de données et de contenu ouvertes comprennent, sans s'y limiter, les référentiels en libre accès, les systèmes de gestion de données, les identifiants persistants, les services et plateformes de publication en libre accès, ainsi que les services de collecte et d'agrégation. Vous pouvez également consulter [Infra Finder](#) pour découvrir d'autres exemples d'infrastructures de données et de contenu ouvertes..

3.4.2 Exemples d'activités éligibles

Voici quelques exemples d'activités de projet que le Fonds peut soutenir :

- L'amélioration de la convivialité de l'infrastructure existante afin d'en étendre la portée et/ou l'utilisation.
- La dotation en personnel, le renforcement des capacités et le soutien à la gouvernance pour l'infrastructure partagée et/ou le projet délimité.
- Les activités techniques, y compris le déploiement de nouveaux systèmes, les mises à niveau, les migrations à partir de systèmes existants, la maintenance et la mise en œuvre.
- L'adaptation des solutions d'infrastructure existantes pour faciliter l'utilisation par les communautés de recherche locales, par exemple la traduction et la contextualisation des interfaces utilisateur et de la documentation, le développement d'une assistance à faible bande passante/hors ligne.
- La connexion et l'intégration avec les systèmes centraux pour favoriser la convivialité.
- Concevoir et mettre en œuvre des mesures de protection, notamment des correctifs en matière de confidentialité et de sécurité, des politiques de protection des données et d'autres dispositions légales.
- L'organisation d'événements, d'ateliers et d'autres activités visant à promouvoir l'utilisation ou la maintenance partagée de l'infrastructure.
- La collecte et l'analyse de données, et la mise en œuvre de systèmes de collecte et d'analyse de données, afin d'évaluer l'impact de la mise en œuvre et de la mise à l'échelle des infrastructures.

Les projets doivent s'efforcer d'être aussi ouverts, accessibles et réutilisables que possible avec un minimum de restrictions, en utilisant des licences ouvertes.

3.4.3 Activités non éligibles

- Les activités qui contredisent la mission et les valeurs de l'IOI.
- Les activités qui violent les termes et conditions d'une organisation américaine à but non lucratif 501(c)(3), y compris, mais sans s'y limiter, les activités politiques partisans.

- Les activités discriminatoires en ce qui concerne la race, le sexe, l'éducation, l'ethnicité, le statut socio-économique, la religion, la capacité/le handicap, l'orientation sexuelle, l'auto-identification de genre, l'âge, le pays d'origine, la première langue, l'état matrimonial ou la citoyenneté.
- Les activités qui impliquent le blanchiment d'argent, la terreur et l'enlèvement.

3.5 Dates clés et échéances

Veillez noter les dates importantes suivantes pour le processus de candidature au Fonds de l'IOI pour l'adoption des réseaux :

- **Publication de l'appel à propositions** : 4 Mars 2025.
- **Date limite de soumission du formulaire de pré-candidature** : 30 Avril 2025. (23h59 partout dans le monde)
 - *Veillez noter que : Vous devez compléter l'outil de préparation au réseau avant de soumettre une pré-candidature.*
 - *Les demandes reçues après cette date limite ne seront pas prises en compte.*
- **Notification des résultats de la pré-candidature et invitation à soumettre une proposition complète (prévue)** : 6 Juin 2025.
 - *Les candidats présélectionnés seront invités à soumettre une proposition complète.*
- **Date limite de dépôt des propositions complètes** : 18 Juillet 2025.
- **Décisions finales de financement annoncées (prévues)** : Octobre 2025.
- **Date de début du projet (prévue)** : Janvier 2026.

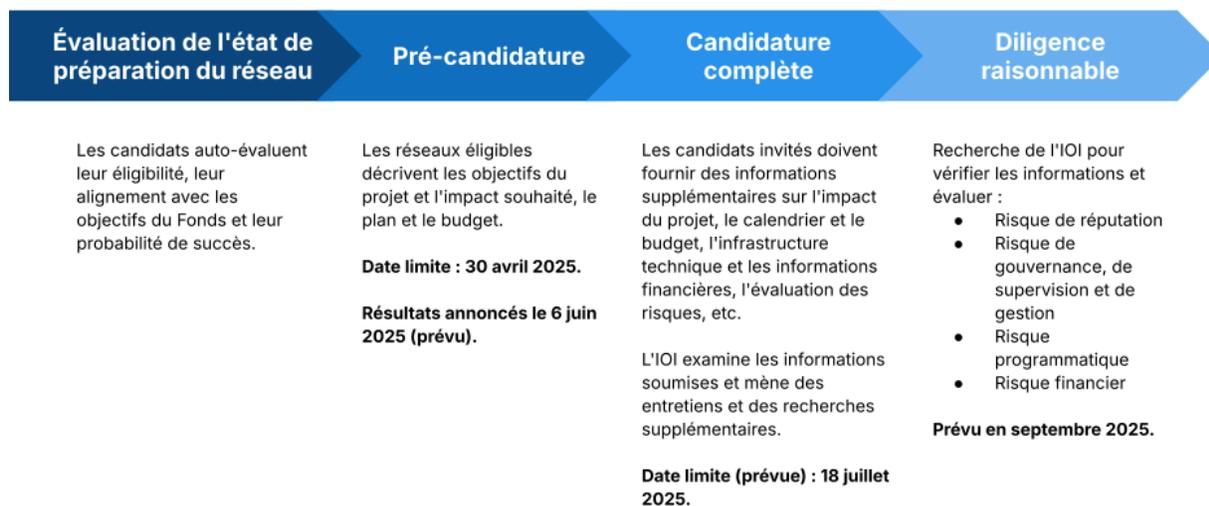
3.6 Autres informations

- Les candidats peuvent soumettre plusieurs demandes.
- Nous accueillons favorablement les candidatures d'organisations nouvelles ou établies de longue date.

4. Procédure de candidature

Le Fonds de l'IOI pour l'adoption des réseaux utilise un processus de candidature en plusieurs étapes conçu pour rationaliser le processus d'avis et minimiser la charge de travail des candidats. Nous encourageons vivement tous les candidats potentiels à examiner attentivement ces lignes directrices avant d'entamer le processus de candidature.

Procédure de candidature



4.1. Étape 1 : Évaluation de l'état de préparation du réseau

- **Vue d'ensemble** : L'évaluation de l'état de préparation du réseau est une **première étape obligatoire** du processus de candidature. Ce bref outil en ligne est conçu pour vous aider à évaluer l'éligibilité de votre réseau au Fonds de l'IOI et à évaluer les chances de réussite de votre candidature. **En complétant l'évaluation, vous pourrez déterminer si votre réseau correspond bien aux objectifs et aux priorités du Fonds avant d'investir du temps dans la préparation d'une pré-candidature complète.**
- **Accéder à l'évaluation** : L'évaluation de l'état de préparation du réseau est accessible à l'adresse suivante : <https://airtable.com/appQmiEAvMkB7YOVm/pagoMa1xneG1HeYXw/form>. Il faut compter environ 5 minutes pour la compléter.
- **Ce que couvre l'évaluation** : L'évaluation vous posera une série de questions sur la structure, les membres, les activités et la gouvernance de votre réseau. L'évaluation portera également sur les critères d'éligibilité spécifiques décrits à la section 3.2.
- **Interprétation des résultats** : Une fois l'évaluation de l'éligibilité du réseau terminée, vous recevrez un retour immédiat sur l'alignement de votre réseau avec les objectifs et les priorités du Fonds. **Si votre réseau ne répond pas aux Critères d'éligibilité ou démontre un faible niveau d'alignement, nous vous recommandons vivement de reconsidérer la soumission d'une pré-candidature.**

- **Remarque importante** : la réalisation de l'évaluation de l'état de préparation du réseau ne garantit pas l'obtention d'un financement ni l'examen de votre dossier d'évaluation. Il s'agit simplement d'un outil destiné à vous aider à prendre une décision éclairée quant à l'opportunité de présenter une demande.
- **Utilisation des données** : les informations que vous fournissez dans l'évaluation de l'état de préparation du réseau seront utilisées pour évaluer les besoins globaux de la communauté de l'infrastructure ouverte et pour informer notre stratégie de financement. Nous pouvons également utiliser vos réponses pour vous mettre en relation avec d'autres ressources et opportunités pertinentes.

4.2 Étape 2 : Pré-demande

- **Description** : Les réseaux qui ont déterminé qu'ils sont éligibles et en phase avec les objectifs du Fonds sur la base de l'évaluation de l'état de préparation du réseau (voir section 4.1) sont encouragés à soumettre un formulaire de pré-candidature. La pré-candidature fournit à l'IOI un aperçu plus détaillé de votre projet proposé, y compris ses objectifs, ses activités, son budget et son impact potentiel.
- **Accéder à la pré-candidature** : Le formulaire de pré-candidature est accessible à l'adresse suivante : <https://airtable.com/appQmiEAvMkB7Y0Vm/pag7KZUrs7Y0vai8n/form>. Veuillez noter que vous devez **compléter l'évaluation de l'état de préparation du réseau avant de soumettre votre pré-candidature**.
- **Contenu de la pré-candidature** :
 - Le formulaire de pré-candidature demande des informations de base sur la proposition et le(s) demandeur(s), ainsi que les coordonnées du point de contact.
 - Vous téléchargerez la proposition de 3 pages (pages A4, taille de police minimale 11, marges de 2 cm de chaque côté) et le budget dans le formulaire. Veuillez consulter la [section 4.2.1](#) pour plus de détails sur ce qu'il faut inclure dans la proposition à ce stade, et la [section 4.2.2](#) pour plus de détails sur ce qui peut être inclus dans le budget.
- **Langue** : Nous nous efforçons d'accroître l'accessibilité du Fonds, et nous accueillons donc les candidatures dans la langue de votre choix. Toutefois, la langue de travail de l'équipe de l'IOI, de notre comité directeur et de nos avis est l'Anglais, et nous nous appuyerons sur des services de traduction (y compris des services de traduction automatique) dans le cadre du processus d'examen des candidatures.
- **Évaluation des pré-candidatures** : Les pré-candidatures seront évaluées sur la base des critères énoncés à la section 5.1. Seules les 10 pré-candidatures les mieux classées seront invitées à soumettre une proposition complète.

- **Notification des résultats** : Nous prévoyons de notifier les résultats des pré-candidatures à tous les candidats d'ici le 6 Juin 2025 (à noter que cette date peut changer en fonction du nombre de candidatures).
- **Utilisation des données** : Les informations que vous fournissez dans le formulaire de pré-candidature seront utilisées pour évaluer l'impact potentiel et la faisabilité de votre projet proposé, ainsi que la capacité de votre réseau à mettre en œuvre le projet avec succès. Elles ne seront partagées et consultées que par le personnel de l'IOI, le comité de pilotage et les avis, sauf si nous demandons et recevons votre accord explicite.

4.2.1. Proposition de pré-candidature

En trois pages A4 maximum (taille de police minimale 11, marges de 2 cm sur tous les côtés ; budget non compris), décrivez votre projet, y compris :

1. **Alignement de votre projet avec l'objectif du Fonds de l'IOI pour l'adoption des réseaux**

Veillez décrire l'objectif et les résultats souhaités pour votre projet. Plus précisément :

- a. Veuillez identifier la ou les solutions spécifiques d'infrastructure de données et de contenu ouverts que votre projet se concentrera sur l'adoption, la mise en œuvre et/ou la mise à l'échelle. Décrivez la compréhension actuelle de votre réseau quant aux besoins de votre communauté pour cette infrastructure particulière (fournissez des liens vers la documentation, si disponible).
- b. Existe-t-il des solutions qui répondent déjà à des objectifs et à des communautés similaires (par exemple, dans des domaines de recherche adjacents ou dans la même région géographique) ? Comment votre solution se compare-t-elle et quelle est sa proposition de valeur unique pour votre communauté ?
- c. Comment votre projet utilisera-t-il l'adoption, la mise en œuvre et/ou l'expansion de l'infrastructure de données de recherche pour accroître l'accès aux données et au contenu ouverts pour les chercheurs et les institutions au sein et/ou au-delà de votre réseau ?
- d. Comment votre projet aborde-t-il spécifiquement la recherche liée à des problèmes mondiaux critiques tels que le changement climatique, l'agriculture ou la santé ?
- e. Comment votre projet contribuera-t-il à un écosystème plus représentatif pour l'infrastructure de recherche ouverte ?

2. **Plan du projet**

Veillez décrire comment vous prévoyez d'atteindre les résultats souhaités, y

compris **un calendrier**. Tenez compte en particulier de ce qui suit :

- a. **Durabilité** : Au-delà de la période de financement proposée, quelles stratégies spécifiques de génération de revenus ou quels partenariats assureront la viabilité à long terme de l'infrastructure ?
- b. **Engagement communautaire** : Décrivez votre plan pour non seulement vous engager auprès de votre communauté, mais aussi pour incorporer et intégrer les besoins de votre communauté. Veuillez inclure des informations sur les personnes avec lesquelles vous vous engagez, sur les questions clés et sur la manière dont cela jouera un rôle dans l'orientation du projet.

3. État de préparation du réseau

Veillez décrire (et utiliser des liens vers la documentation existante le cas échéant) :

- a. **Expérience en matière d'infrastructure partagée** : Décrivez l'expérience de votre réseau en matière d'infrastructure de recherche partagée, par exemple les référentiels de données, les identifiants permanents, les ressources informatiques. Avez-vous et/ou vos membres développé ou utilisé une telle infrastructure ? Quelles ont été les principales réussites et quels ont été les plus grands défis auxquels vous avez été confrontés ?
- b. **Gouvernance de la communauté** : Comment les membres participent-ils à la gouvernance et à la prise de décision de votre organisation ? Quels sont les processus de prise de décision au sein de votre organisation ?
 - i. Si possible, veuillez fournir un exemple précis de la manière dont les membres de votre réseau ont influencé une décision récente concernant une infrastructure partagée.
- c. **Engagement en faveur de la science ouverte et/ou de l'infrastructure de recherche ouverte** : Comment qualifieriez-vous l'engagement de votre organisation en faveur de la science ouverte et/ou de l'infrastructure de recherche ouverte ? Veuillez inclure des liens directs ou des exemples dans la mesure du possible.

4.2.2 Budget

Les projets peuvent demander un financement entre 1 et 1,5 million de dollars américains de coût total, en utilisant [ce modèle de budget](#).

Les éléments du budget peuvent comprendre :

- Les logiciels et la technologie, par exemple l'abonnement aux logiciels, les coûts informatiques.
- Équipements et fournitures, par exemple les coûts des données mobiles et de l'électricité.

- Honoraires/salaires du personnel/consultants, par exemple développeurs contractuels, animateurs d'événements, soutien juridique. Dans la description, veuillez indiquer les taux horaires et le nombre d'heures prévues.
- Frais de déplacement et d'événement. Dans la description, veuillez indiquer le nombre prévu de membres de l'équipe/autres personnes se déplaçant, et à quel endroit (quel événement et/ou lieu).
- Honoraires, par exemple pour les personnes interrogées, les intervenants et les membres des groupes de travail.
- Les services d'accessibilité, par exemple les traducteurs, le sous-titrage, la transcription.
- Coûts indirects/frais généraux : le maximum de coûts indirects/frais généraux pouvant être demandé est de 10 % des coûts directs.

4.3 Étape 3 : Candidature complète

- **Description** : Les 10 pré-candidatures les mieux classées seront invitées à soumettre une proposition complète.
- **Contenu de la proposition complète** : Un modèle de proposition et des conseils supplémentaires seront partagés avec les candidats invités. À un niveau élevé, la proposition complète nécessitera plus de détails dans les domaines suivants :
 - L'impact du projet proposé, y compris les communautés desservies.
 - Plan d'évaluation de l'impact du projet, y compris des mesures spécifiques et des méthodes de collecte de données.
 - Calendrier et budget détaillés de la mise en œuvre, y compris les étapes, les produits livrables et les besoins en personnel pour le projet.
 - Évaluation technique et besoins d'intégration pour la mise en œuvre et l'extension de l'infrastructure.
 - Évaluation financière, y compris la possibilité de récupérer les coûts à l'avenir pour assurer la viabilité du projet.
 - Évaluation des risques et stratégies d'atténuation.
 - Expertise de l'équipe, y compris des informations sur les qualifications et l'expérience de l'équipe de projet.
 - Le soutien nécessaire de l'IOI.
 - Lettres de soutien (le cas échéant) des principaux partenaires et parties prenantes.
- **Entretiens avec les membres du réseau** : Dans le cadre de la proposition complète, l'équipe de l'IOI mènera des Entretiens avec (3) membres du réseau et des parties prenantes afin d'évaluer leur engagement dans le réseau, y compris, mais sans s'y limiter, leur participation à sa gouvernance, et leur engagement pour la réussite du projet.
 - Nous nous efforçons de mener ces entretiens dans la langue choisie par les personnes interrogées, avec l'aide de services d'interprétation simultanée.

- Des **honoraires** seront versés aux candidats en reconnaissance du temps et des efforts nécessaires pour mener à bien ce processus.
- **Évaluation des propositions complètes** : Les propositions complètes seront évaluées sur la base des critères énoncés à la section 5.2. Les 2 ou 3 meilleures demandes seront sélectionnées pour l'étape suivante.

4.4 Étape 4 : Diligence raisonnable

- **Objectif** : Avant de prendre les décisions finales de financement, l'IOI mènera un processus de diligence raisonnable afin de vérifier les informations fournies dans les demandes complètes et d'évaluer les risques associés au financement de chaque projet.
- **Activités de diligence raisonnable** : Le processus de diligence raisonnable peut inclure les activités suivantes (l'IOI travaillera en collaboration avec le réseau tout au long de cette phase) :
 - **Vérification des informations** : Vérification des informations clés fournies dans la demande complète, telles que le statut juridique, les états financiers et les références.
 - **Avis financier** : Un avis sur les états financiers du réseau afin d'évaluer sa stabilité financière et sa capacité à gérer les fonds de subvention de manière responsable.
 - **Évaluation des risques** : Une évaluation des risques potentiels associés au projet, tels que les risques programmatiques, de gouvernance, de supervision et de gestion, et de réputation, sur la base des informations fournies par le(s) candidat(s) et des recherches documentaires. Il s'agit également d'évaluer l'utilisation prévue des fonds attribués et de déterminer si les fonds existants soutiennent la demande.
 - **Vérification des références des partenaires/membres.**
 - **Plan de succession des dirigeants.**
- **Informations demandées** : Il sera demandé aux réseaux de fournir des documents ou des informations supplémentaires pour étayer le processus de diligence raisonnable. Nous examinons également ceux qui sont dans une relation de service et que les relations et les réseaux répertoriés se sont effectivement engagés avec ces réseaux.
- **Décision de financement** : Les décisions finales de financement seront prises en fonction des résultats du processus de diligence raisonnable. L'IOI se réserve le droit de rejeter toute demande qui ne répond pas à ses normes de diligence raisonnable ou qui présente un niveau de risque inacceptable.
- **Notification** : Les soumissionnaires de propositions complètes seront notifiés des décisions finales de financement en Octobre.

5. Critères et procédure d'évaluation

Le Fonds de l'IOI pour l'adoption des réseaux utilise un processus d'évaluation rigoureux pour s'assurer que le financement est accordé aux projets et aux réseaux qui permettront le plus efficacement à leur communauté de recherche locale d'accélérer la recherche collaborative sur les défis mondiaux cruciaux. Les demandes seront évaluées sur la base des critères suivants, en mettant l'accent sur des domaines spécifiques à chaque étape du processus de demande.

5.1. Critères d'évaluation pour les pré-candidatures

Les pré-candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants, avec une pondération totale de 100% :

- **Impact et alignement du projet (50 %) :** Évalue l'impact potentiel du projet sur l'augmentation de l'accès, la création et l'utilisation de données et de contenus ouverts ; sur la résolution de problèmes mondiaux cruciaux ; et sur la promotion de l'accessibilité à la recherche, en particulier pour les groupes historiquement mal desservis.
 - Considérations essentielles :
 - Alignement sur les objectifs et les priorités du Fonds de l'IOI (tels que décrits dans la section 3.1).
 - Preuve du besoin et du soutien de la communauté pour le projet.
 - Clarté du problème abordé et de la solution proposée.
- **Plan et faisabilité du projet (30 %) :** Évalue la clarté et la faisabilité du plan du projet, y compris les stratégies d'engagement communautaire et de durabilité.
 - Considérations essentielles :
 - Le réalisme et la faisabilité des activités et du calendrier proposés.
 - Caractère raisonnable et justification du budget proposé.
 - Solidité des plans d'engagement communautaire et de durabilité.
 - Compréhension démontrée des défis potentiels et des stratégies d'atténuation.
- **L'état de préparation et la capacité du réseau (20 %) :** Évalue l'expérience du réseau en matière d'infrastructure partagée, de gouvernance communautaire et d'engagement en faveur de la science et/ou de l'infrastructure ouverte.
 - Considérations essentielles :
 - Expérience dans la mise en œuvre et la gestion d'infrastructures partagées.
 - Robustesse de la structure de gouvernance communautaire du réseau.
 - Engagement manifeste en faveur des principes et pratiques ouverts.
 - Preuve de l'engagement et du soutien des membres du réseau.

5.2. Critères d'évaluation des propositions complètes

Les candidatures complètes seront évaluées sur la base des critères généraux suivants :

- **Impact et alignement** : Évalue le potentiel du projet à contribuer aux objectifs généraux du Fonds de l'IOI, à savoir répondre aux besoins des communautés locales en matière d'infrastructures, accélérer la science ouverte et relever les défis mondiaux cruciaux.
- **Faisabilité et mise en œuvre** : Évalue le réalisme, la clarté et l'exhaustivité du plan du projet pour atteindre ses objectifs déclarés.
- **Capacité du réseau et engagement communautaire** : Évalue la capacité démontrée des candidats à mettre en œuvre avec succès le projet et à s'engager auprès de la communauté cible.
- **Durabilité et évolutivité** : Évalue le plan du projet pour garantir son impact à long terme et son potentiel d'adoption à plus grande échelle.
- **Alignement sur l'expertise et les capacités de soutien de l'IOI** : Évalue le potentiel du projet à bénéficier du soutien et des conseils stratégiques de l'IOI, ainsi que de l'apprentissage entre pairs des autres réseaux et partenaires participants.

Des informations plus détaillées concernant les facteurs spécifiques qui seront pris en compte pour chacun de ces critères sont en cours d'élaboration et seront communiquées aux réseaux lorsqu'ils seront invités à soumettre une candidature complète. Ces facteurs sont affinés en étroite collaboration avec nos avis d'experts et notre comité de pilotage afin de garantir un processus d'évaluation équitable et exhaustif.

5.3 Supervision et gestion de l'évaluation

Le Fonds de l'IOI pour l'adoption des réseaux est régi par le comité directeur de l'IOI et géré par le personnel de l'IOI. Les bailleurs de fonds reçoivent régulièrement des informations sur nos progrès, mais ne participent pas à l'évaluation des demandes ni à la prise de décision concernant les bénéficiaires des fonds.

Avis de pré-candidature : Les pré-candidatures seront avisées par le personnel de l'IOI et un panel d'évaluateurs de la communauté. Tous les avis seront examinés dans le cadre d'une politique et d'un processus rigoureux en matière de conflits d'intérêts. Les avis seront effectués à l'aide d'une grille d'évaluation standardisée, conformément aux critères détaillés dans la section 5.1.

Avis sur les demandes complètes : Pour les demandes complètes, des examinateurs ayant une expertise dans des domaines spécialisés, allant de l'infrastructure technique à l'expérience vécue au niveau local, seront invités à participer au processus d'examen

selon les besoins, en complément de l'avis fourni par le personnel de l'IOI et le comité de pilotage.

6. Soutien et rapports postérieurs à l'attribution des subventions

L'IOI s'engage à favoriser une relation de collaboration avec les réseaux financés, à fournir un soutien stratégique et à faciliter le partage des connaissances entre les réseaux financés et les partenaires tout au long du cycle de vie du projet. Cette section décrit les activités de soutien à la collaboration, les exigences en matière de rapports et les possibilités d'apprentissage entre pairs. Nous demandons à tous les candidats de réfléchir à la capacité de leur équipe à travailler avec l'équipe de l'IOI et à participer à ces activités tout au long de la période du projet avant de soumettre leur candidature.

6.1 Soutien à la collaboration et à la co-conception

Afin de garantir le succès des projets récompensés et d'améliorer la continuité et la durabilité de l'adoption et de la mise en œuvre de l'infrastructure ouverte, après l'annonce des réseaux récompensés en Octobre 2025, l'IOI développera et finalisera les feuilles de route des projets, y compris les demandes de budget, avec les lauréats.

Cette phase initiale de soutien peut inclure :

- **Sessions de co-conception** : L'IOI organisera des sessions virtuelles avec chaque équipe de projet afin de s'appuyer sur le plan de projet soumis et de l'affiner pour s'assurer qu'il est exploitable et que les progrès vers les étapes et les objectifs clés peuvent être suivis. Les résultats de ces sessions peuvent inclure :
 - **Plan d'évaluation** : Conception et documentation de mesures clés pour évaluer les progrès de chaque collaboration financée sur la base des commentaires de la session de co-conception.
 - **Plan de mise en œuvre initiale** : Documentation des étapes réalisables, ébauche des feuilles de route pour le développement, et affinement des budgets décrivant les besoins en ressources.
- **Évaluation de l'infrastructure et recommandations** : Sur la base de l'évaluation des besoins, feedback et commentaires de la communauté recueillis au cours du processus d'avis, des informations sur l'infrastructure ouverte dans Infra Finder, et des principes et cadres de valeurs tels que les [principes de l'infrastructure savante ouverte](#), l'équipe de l'IOI partagera des recommandations concernant les solutions d'infrastructure et les fournisseurs de services/partenaires supplémentaires, le cas échéant.
- **Session d'examen du plan de mise en œuvre** : session de 90 minutes pour examiner et évaluer le projet de plan de mise en œuvre et la demande de budget. Les commentaires seront intégrés dans la version finale du plan et du budget.

Pendant toute la durée du projet, en plus du soutien financier, l'IOI fournira un **soutien stratégique en nature** aux réseaux financés et aux services de co-conception, en s'appuyant sur son expertise dans des domaines tels que :

- **Modélisation de la gouvernance et de la durabilité** : Fournir des conseils sur l'élaboration de structures de gouvernance et de modèles de revenus durables.
- **Engagement communautaire et sensibilisation** : Soutenir la conception et la mise en œuvre de stratégies efficaces d'engagement communautaire.
- **Métriques et évaluation de l'impact** : Aider à l'élaboration de métriques et de méthodes de collecte de données pour évaluer l'impact des projets.
- **Infrastructure technique et intégrations** : Fournir une expertise sur l'intégration et la mise à l'échelle des solutions d'infrastructure ouverte.
*L'IOI fournira une mise en œuvre continue et un soutien stratégique aux sous-bénéficiaires. Cela comprend des vérifications semestrielles des ressources afin d'évaluer les allocations actuelles de financement et d'identifier les besoins et les lacunes en matière de personnel, de soutien contractuel, et/ou de ressources financières supplémentaires et d'ajuster la planification si nécessaire.

Contrôle régulier : l'IOI veillera également à ce qu'il y ait :

- **Des réunions régulières avec le personnel du réseau** : Des réunions virtuelles mensuelles avec le personnel et d'autres parties prenantes (y compris les fournisseurs d'infrastructures concernés) pour répondre aux questions, aborder les problèmes, coordonner la logistique et fournir des recherches supplémentaires si nécessaire.
- **Des ateliers virtuels** : Les sujets peuvent inclure la mise en œuvre technique, le soutien à la gouvernance et la conception de modèles de partage des coûts pour les institutions membres.
- **Soutien à la recherche et à la planification de la durabilité** : Recherche supplémentaire, soutien aux produits et aux modèles d'entreprise sur des sujets clés si nécessaire. Ces produits peuvent être ultérieurement affinés en produits de recherche diffusés publiquement par l'équipe de recherche de l'IOI.
- **Réunion de clôture de la mise en œuvre** : Réunion de 90 minutes à l'issue des étapes de la mise en œuvre.
- **(En cours) Vérifications semestrielles des ressources** : Évaluation des allocations actuelles de financement, identification des besoins et des lacunes en matière de personnel, de soutien contractuel et/ou de ressources financières supplémentaires et ajustement de la planification si nécessaire.

6.2 Exigences en matière de rapports

- Les réseaux financés devront soumettre à l'IOI des rapports d'avancement réguliers, détaillant leurs progrès vers la réalisation des objectifs du projet, décrivant les principales activités entreprises et soulignant les difficultés rencontrées.
- Les rapports d'avancement devront être soumis à l'aide d'un modèle fourni par l'IOI. Ce modèle demandera des informations sur :

- Progrès par rapport aux étapes du projet (telles que définies dans le plan de mise en œuvre du projet).
- Principales activités entreprises au cours de la période couverte par le rapport.
- Défis rencontrés et stratégies d'atténuation employées.
- Dépenses financières (conformes au budget approuvé).
- Succès et enseignements tirés.
- Nombre de membres touchés par l'adoption et l'utilisation accrues de l'infrastructure ouverte ; décrire la taille de la communauté touchée par votre travail.
- Toute modification de la portée, du calendrier ou du budget du projet.
- Un rapport final devra être remis à la fin de la période du projet, fournissant une vue d'ensemble des réalisations, de l'impact et de la durabilité du projet. Il comprendra un rapport financier final, qui détaillera la manière dont les fonds ont été dépensés.
- Le personnel de l'IOI examinera tous les rapports et fournira un feedback aux réseaux financés.

6.3 Événements et apprentissage entre pairs

Par le biais du Fonds de l'IOI pour l'adoption des réseaux, l'IOI s'engage à promouvoir l'échange de connaissances et la collaboration à l'échelle mondiale. Les réseaux financés sont tenus de participer activement aux événements de l'IOI afin de créer des réseaux, de partager leurs expériences, d'apprendre des autres et de contribuer à la communauté élargie de l'infrastructure ouverte. La participation est conçue pour favoriser la collaboration et l'échange de connaissances entre les projets, ainsi que pour fournir des opportunités d'apprentissage précieuses pour les réseaux financés.

Cette participation peut inclure :

- **Événement de lancement en personne (fin 2025)** : L'IOI organisera un événement de lancement en personne à la fin de 2025, où les réseaux financés, le personnel de l'IOI, les bailleurs de fonds et d'autres partenaires clés se réuniront pour réseauter, en apprendre davantage sur le travail de chacun et lancer officiellement les projets financés. L'IOI couvrira les frais raisonnables de déplacement et d'hébergement pour l'événement de lancement.
- **Ateliers virtuels et événements en ligne** : Participation à des ateliers virtuels et à des événements en ligne sur une variété de sujets pertinents pour l'adoption d'une infrastructure ouverte, tels que la mise en œuvre technique, la gouvernance, la durabilité et l'engagement communautaire. Ces événements donneront également l'occasion aux équipes de projet de se connecter les unes aux autres, de partager leurs expériences et d'apprendre les unes des autres.
- **Évaluation et apprentissage** : Vers la fin de la période du projet, afin de recueillir des informations essentielles à la réussite continue de ces efforts, et de saisir les principaux apprentissages, l'IOI procédera à une évaluation approfondie des progrès réalisés et des enseignements tirés au cours du projet avec chaque

réseau. Cette évaluation comprendra des entretiens avec le personnel et les parties prenantes, ainsi que des séances de réflexion.

7. Coordonnées

Si vous avez des questions concernant l'appel à propositions pour le Fonds de l'IOI pour l'adoption des réseaux, n'hésitez pas à contacter Emmy Tsang, directrice des finances et des opérations de l'IOI, à l'adresse emmy@investinopen.org.

Vous trouverez également sur notre site web [une liste de questions fréquemment posées au sujet du Fonds](#).